

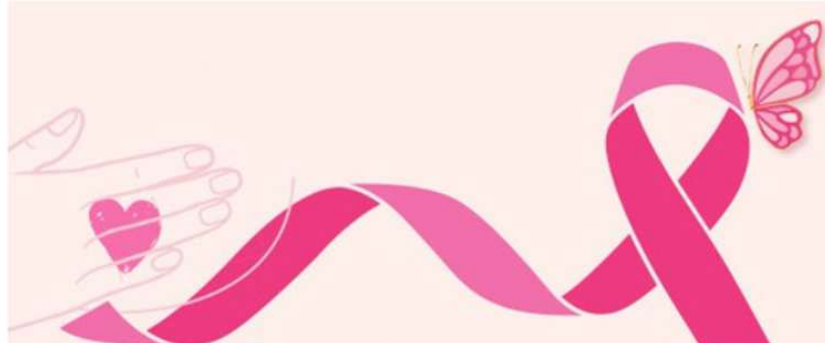
OCTOBRE 2026 - N°497

Bulletin Municipal

VOTRE COMMUNE, NOTRE QUOTIDIEN

ENEZ ÉCHANGER AVEC NOUS

Réunion Publique
Vendredi 9 octobre 2026 à 18h30
Salle polyvalente JP Darlot à Héry



Octobre
rose

Ensemble, Unis contre le cancer du sein

UN DÉBAT POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



Une commune, ce n'est pas seulement un territoire, des rues, des bâtiments ou un budget. Une commune, c'est d'abord et surtout une communauté d'hommes et de femmes qui ont choisi de vivre au même endroit, et donc de partager un cadre de vie, des valeurs et un avenir.

La commune d'Héry, ce sont des parents qui accompagnent leurs enfants à l'école, des bénévoles d'associations qui organisent des activités, des commerçants et des artisans qui offrent leurs services, des aînés qui transmettent leur mémoire, de nouveaux arrivants qui apportent leur énergie et leurs idées.

Mais vivre ensemble, c'est aussi et surtout construire ensemble. C'est dans cet esprit que l'équipe municipale vous invite à une réunion publique qui se tiendra, le vendredi 9 octobre, à partir de 18h30, à la salle polyvalente d'Héry.

L'objectif de cette rencontre est simple : recueillir vos besoins, vos attentes, vos idées et vos projets pour notre commune, après vous avoir présenté les différents projets d'investissement que souhaite réaliser le conseil municipal.

Cette réunion marque le lancement d'une démarche de participation citoyenne que nous souhaitons durable.

Je crois profondément qu'une commune ne progresse que si ses habitants se sentent concernés, s'ils décident de s'impliquer avec leurs élus en apportant des idées.

Evidemment, toutes les demandes ne pourront pas aboutir, toutes les idées ne seront pas retenues. Mais je souhaite que chaque parole soit entendue, chaque proposition examinée avec sérieux et en toute transparence.

L'ambition de l'équipe municipale n'est pas de promettre l'impossible, mais de construire avec vous un projet réaliste et ambitieux.

Nous vous attendons donc tous et toutes, le vendredi 9 octobre, pour cette première étape d'un travail que je souhaite exigeant et fructueux.

Un pot de l'amitié clôturera notre réunion.

Thomas Huot

SOMMAIRE

P 2	Mot du Maire
P 3	Retour en images
P 4	Vie locale
P 8	Vie pratique

P 12	Portrait
P 14	Enfance et Jeunesse
P 18	Le coin des associations
P 23	Agenda
P 24	Infos pratiques



Rentrée scolaire : des membres du conseil municipal ont assisté à la rentrée des classes du 1^{er} septembre 2026, qui s'est bien déroulée. La municipalité remercie le Conseil départemental pour son aide aux travaux de la maternelle. Treize enfants des gens du voyage ont été accueillis durant 3 jours, répartis dans toutes les classes.



Marché d'Automne : Une forte affluence

Le traditionnel marché d'automne s'est tenu, à Héry, le dimanche 13 septembre. De nombreux commerçants ont, comme à l'accoutumée, exposé leurs produits place de l'église, alors que les particuliers occupaient les rues Charles Rolland et du Moutier. Les Hérysois et de nombreux visiteurs venus des communes environnantes ont afflué au cœur du village pour partager ce rendez-vous convivial ensoleillé organisé par l'association Animations Héry.



Réunion des associations : Les associations font leur planning

La municipalité, sous la présidence du maire Thomas Huot, a réuni, il y a quelques jours, les représentants des 15 associations utilisatrices de la salle polyvalente et de celle des associations.

Objectif : établir le calendrier d'occupation des salles pour l'année à venir et déterminer comment les associations peuvent communiquer avec la mairie et les Hérysois, notamment par l'intermédiaire du bulletin municipal.

À noter que la salle des associations ne peut plus désormais être utilisée comme salle des fêtes, par rapport aux nuisances sonores.

CE QUI A ETE DECIDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

Le compte rendu du Conseil municipal du 15 septembre sera publié dans le prochain Bulletin municipal.

FESTIVAL DU PT'IT LOUIS

UN QUINZIÈME « P'TIT LOUIS » TRÈS RÉUSSI

La quinzième édition du « Ptit Louis » qui s'est déroulé, le 22 août, a connu un franc succès. 900 personnes se sont déplacées pour assister au festival suivi d'un feu d'artifice.

Les élus municipaux ont convié tout dernièrement les bénévoles et les représentants des associations à une réunion de bilan.

Le maire Thomas Huot a tout d'abord remercié l'ensemble des acteurs pour leur participation active et très efficace.

Le BHAM PHÉNIX, Héry Sport détente, Héry Animation, Le Titi club (pétanque), l'association de pêche, le club de badminton, le club de vélo, les Amis des Écoles et le club de tir étaient représentés. Assistaient également à cette réunion amicale d'autres habitants d'Héry qui avaient apporté leur contribution à l'organisation et à la tenue du festival.

Au total 70 personnes dont un certain nombre d'élus municipaux ont fait en sorte que cette manifestation soit une véritable réussite.

Au cours de la soirée, on a beaucoup dansé mais on a aussi bien mangé et bien bu (le plus souvent avec modération !).

145 kilos de frites et 70 de viande ont été avalés, ainsi que 250 tartes et gâteaux divers et variés.

Près de 240 litres de bière, 110 litres de rosé, 380 canettes de jus de fruit et 216 bouteilles d'eau de 50 centilitres ont permis d'éviter une déshydratation que tous les médecins nous déconseillent...



Saint-Louis saint patron d'Héry

Le festival du « Pt'tit Louis » a vu le jour grâce à un groupe de musique local animé par des jeunes du village. Ces jeunes Hérysois souhaitent organiser une fête de la musique avec le soutien de la mairie et des commerçants.

C'est ainsi qu'est né le « Pt'tit Louis » qui a pour origine la fête de la Saint-Louis qui se déroulait dans le passé le 25 août, Saint-Louis étant l'un des saints patrons d'Héry.

L'église paroissiale d'Héry est d'ailleurs appelée « église Saint-Sébastien et Saint-Louis » d'Héry.

L'organisation et la tenue du festival sont coordonnées par la mairie qui reçoit, chaque année le soutien de dizaines de bénévoles sans lesquels la manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

RÉGLEMENTATION VIDE-MAISON & VIDE-GRENIER

Pour organiser un vide-maison, vous devez effectuer une déclaration préalable en mairie, 15 jours avant l'évènement, et remplir le document Cerfa n°13939*01 qui vous sera remis.

Seuls les objets personnels et d'occasion sont autorisés, la fréquence est de 2 vide-maisons par an, et la vente doit se dérouler dans l'enceinte de votre propriété privée.

Quant au vide-grenier, exclusivement organisé par une commune ou association, il est interdit de vendre des denrées alimentaires, de l'alcool, du tabac ou des médicaments, la réglementation impose aux particuliers de vendre exclusivement des objets personnels usagés.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Il n'y aura pas de concours cette année en raison de la sécheresse et de la restriction en eau.

ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral PREF-SGAD-BE-2026-0355 du 14 septembre 2026, une enquête publique est ouverte concernant la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque flottante sollicitée par la SASU GDSOL 23 (Groupe Général du Solaire) au lieu-dit « Les Vieux Moulins » sur le territoire d'Héry. Ce secteur fait l'objet d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) visant à instaurer des périmètres de protection autour du captage dit « Deux Puits des Grandes Haies », autorisant la dérivation des eaux souterraines. Cette enquête se déroulera du 20 octobre (14h00) au 23 novembre 2026 (12h00) en mairie. Vous pourrez vous y rendre aux jours et horaires d'ouverture, et formuler vos observations sur un registre ouvert à cet effet.

AFFOUAGES

Les inscriptions sont à effectuer en mairie jusqu'au 30 novembre, et le tirage au sort aura lieu en décembre 2026.



ÉTAT CIVIL SEPTEMBRE 2026



Mariage de Corentin PEZON et
Lola RODRIGUEZ le 5 septembre 2026



Mariage de Jérémy DELANOUE et
Marine POTART le 26 septembre 2026

ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2026

Le Sénat, chambre haute, et l'Assemblée nationale, chambre basse, composent le Parlement en France.

Un sénateur est un membre de la chambre haute, qui examine, amende (modifie) et vote les projets de propositions de loi aux côtés de l'Assemblée nationale.

Il participe au contrôle du gouvernement, et représente les collectivités territoriales (communes, départements, régions).

Il est élu au suffrage universel indirect par un collège de « grands électeurs » (maires, élus locaux, conseillers) pour un mandat de 6 ans, avec un renouvellement par moitié tous les 3 ans, ce qui est notre cas pour 2026.

Seulement 63 départements et une circonscription des Français à l'étranger sont concernés par ces élections, dont l'Yonne.

Les grands électeurs pour la commune d'Héry étaient au nombre de 5 titulaires et 3 suppléants (maire et conseillers municipaux), ils ont voté dimanche 27 septembre 2026, à la salle Vaulabelle d'Auxerre, pour deux sénateurs représentant l'Yonne.

**ÉLECTIONS
SÉNATORIALES
2026**



Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose :



Sommeil où en êtes-vous ?

9 séances les lundis de 14H30 à 16H30 à partir du 2 novembre

Places limitées

Renseignements et inscriptions en mairie

INFORMATION CHASSE



La chasse a débuté dimanche 20 septembre 2026 et la date de clôture sera le dimanche 28 février 2027.

PANNEAU POCKET



La commune met à disposition de ses habitants l'application PANNEAU POCKET, à installer sur votre smartphone.

Par cet outil très simple, vous serez informés en temps réel de l'actualité d'Héry. C'est gratuit, sans récolte de données personnelles et sans publicité.

FIBRE

LA FIBRE EST DISPONIBLE

Permanenceopérateurs à Seignelay,

Mardi 13 octobre 2026
de 14h à 19h

Salle des Fêtes Gabriel Martin
Rue du Docteur Chauvelot
89 250 SEIGNELAY

Découvrez les offres
des opérateurs

Communes concernées :

- Chemilly-sur-Yonne
- Rouvray
- Hauterive
- Seignelay
- Héry
- Venouse

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : yconik-fibre.fr

Vous pouvez vous déplacer à moindre coût en covoiturant ! Cette opération fait l'objet d'un partenariat entre la Communauté de communes Serein et Armance et BlaBlaCar Daily. Que vous soyez seniors ou étudiants, actifs ou retraités, le dispositif a pour objectif de s'adapter aux horaires de chacun, de développer des liaisons internes au sein de la Communauté de Communes, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'être une alternative à l'autosolisme mais également d'aider financièrement les personnes souhaitant se déplacer sur le territoire.

Le point de départ ou d'arrivée doit se situer sur une commune de la CCSA.

Comment ça fonctionne ?

- 1 – Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar sur le Google Play ou l'App Store et y renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- 2 – L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détours pour le conducteur.
- 3 – Le conducteur reçoit une compensation par trajet et par passager qui varie selon la distance parcourue.

Vous êtes conducteur :

- Pour un trajet covoituré jusqu'à 15 km, la compensation par passager et par trajet est de 1,50 € ;
- Pour un trajet covoituré entre 15 km et 80 km, la compensation par passager et par trajet est de 1,50 € + 0,10 € par km supplémentaire.

Vous êtes passager : le prix du trajet varie en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Pour un trajet covoituré jusqu'à 40 km, il est gratuit ;
- Entre 40 km et 60 km, il est de 1,50 € + 0,20 € par km supplémentaire ;
- Entre 60 et 80 km, il est de 5,50 € + 0,10 € par km supplémentaire.

- Exemples sur des trajets en Serein et Armance :

Saint-Florentin > Auxerre (28 km) : le conducteur reçoit 2,80 € et le passager ne débourse rien.

Brienon/Armançon > Chablis (32 km) : le conducteur reçoit 3,20 € et le passager ne débourse rien.

Héry > Vergigny (11 km) : le conducteur reçoit 1,50 € et le passager ne débourse rien.

Sormery > Auxerre (41 km) : le conducteur reçoit 4,10 € et le passager débourse 1,70 €.

SALON SÉNIORS

Le salon "Horizon Séniors" s'adresse aux séniors et à leurs aidants afin de leur permettre de découvrir les services et activités qui leur sont dédiées sur le territoire de la communauté de communes (associations sportives et culturelles, aides à domicile, adaptation du domicile, structures de vie...).

Des animations sont organisées durant toute la journée pour les visiteurs et une petite restauration est disponible sur place.

De 11h30 à 21h à la salle des fêtes de Brienon sur Armançon. Entrée gratuite.

2 octobre 2026

salle des fêtes, place Drominy

Organisateur(s)

Espace Famille Florentinois



SANTÉ

Octobre Rose est le mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme.



Chaque année, plus de 61 000 nouveaux cas sont détectés en France. Tous les deux ans, les Bourguignonnes-Francis-Comtoises de 50 à 74 ans sont invitées à réaliser leur examen de dépistage du cancer du sein. Or, la participation à ce dépistage reste trop faible : 45,7 % pour la période 2024-2025 en France (49% dans l'Yonne et 52,1% en Bourgogne Franche Comté). Il est important de réaliser cet examen.

Prenez soin de votre santé, faites-vous dépister !

Chez les femmes participant au dépistage organisé, on observe 90% de guérison.

UN DEFI CONNECTE COLLECTIF « Ensemble, Marchons pour le dépistage » DU 12 AU 25 OCTOBRE

Vous avez envie de participer à une action de sensibilisation en santé et pratiquer une activité physique ?

Ce défi est gratuit et ouvert à tous. En équipe de 5 personnes maximum, vous relèverez des défis, répondrez à des quizz, pourrez affronter d'autres équipes, ...

Inscriptions sur l'application Kiplin à télécharger
(code CRCDCBFC26)

Pour en savoir plus :
<https://www.depistagedescancers-bfc.fr>

ENEZ MARCHER OU COURIR DIMANCHE 11 OCTOBRE - Départ à 10h30

FOULÉES ROSES - RIDE EN ROSE - CHALLENGE ENTREPRISES



Un événement

L'YONNE
RÉPUBLICAINE

AUXERRE

L'YONNE
en ROSE



INSCRIPTIONS OUVERTES

www.fouleesrosesdelyonne.fr

Contact dans l'Yonne :

Centre Régional de Coordination des Dépistages des
Cancers - Bourgogne-Franche-Comté.(CRCDC-BFC)
Dr Stéphane Cornélis 03 86 52 72 99 ou
scornelis@depistagedescancers-bfc.fr

PHARMACIES DE GARDE



Du 2 octobre au 5 octobre	PHARMACIE DE L'ARMANCE 22 Grande Rue à NEUVY-SAUTOUR 03 86 56 34 67	Du 19 octobre au 23 octobre	PHARMACIE DE LA TRECEY 4 allée Gérard Magné à SAINT-FLORENTIN 03 86 35 06 71
Du 5 octobre au 9 octobre	PHARMACIE FLEURS DE VIGNE 12 Place du Général De Gaulle à CHABLIS 03 86 42 10 22	Du 23 octobre au 26 octobre	PHARMACIE DES FONTAINES 9 avenue du Général Leclerc à SAINT-FLORENTIN 03 86 35 11 22
Du 9 octobre au 12 octobre	PHARMACIE LOUIS 9bis rue Ile Chamond à GURGY 03 86 53 18 62	Du 26 octobre au 30 octobre	PHARMACIE DE LA POSTE 9 rue de Seignelay à MONÉTEAU 03 86 40 52 79
Du 12 octobre au 16 octobre	PHARMACIE DES MILLÉSIMES 16 avenue de Chablis à LIGNY LE CHATEL 03 86 47 40 21	Du 30 octobre au 2 novembre	PHARMACIE DE L'ESPERANCE 1 rue de la Commanderie à MONÉTEAU 03 86 40 63 61
Du 16 octobre au 19 octobre	PHARMACIE DE LA POSTE 9 rue de Seignelay à MONÉTEAU 03 86 40 52 79		



THOMAS HUOT

Maire d'Héry

Thomas Huot, élu maire d'Héry en mars dernier, est un homme pondéré, réfléchi et déterminé.

Né à Auxerre, il a passé une bonne partie de sa jeunesse à Saint-Florentin, avant de revenir au chef-lieu de l'Yonne pour y passer le baccalauréat scientifique au lycée Jacques-Amyot.

Titulaire d'un diplôme d'ingénierie en agro-alimentaire, il a décroché son premier emploi en CDI à la Chaillotine dirigée par Gérard Bourgoïn. Il y a occupé les fonctions d'adjoint de production, de chef de ligne, de technicien en recherche et développement, et enfin de contrôleur de gestion.

En 2000, il a intégré, toujours comme contrôleur de gestion, l'entreprise Terrena, une coopérative agricole dont il a rejoint le siège, à Ancenis, en Loire-Atlantique.

En 2008, il a fait un bref séjour chez Eurostyle à Saint-Clément, une usine de fabrication de pièces automobiles, avant de rejoindre le groupe Schiever, entreprise bien connue de grande distribution, implantée à Avallon.

Cet homme de 54 ans a élu domicile en 2013 dans notre commune, alors qu'il avait été recruté, en 2011, comme contrôleur de gestion également au domaine viticole chablisien Laroche, un domaine qui emploie quelque 70 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros.

La fonction de contrôleur de gestion, cadre de l'entreprise et membre du comité de direction, consiste à examiner tous les process de la société pour aider la direction générale à prendre des décisions.

Thomas Huot cherchait alors à acquérir une maison dans un village situé entre Chablis et Migennes où travaillait sa compagne Véronique, un village où il pourrait scolariser son fils, en âge de rentrer en primaire. Un fils aujourd'hui âgé de 21 ans et qui poursuit ses études à Dijon.

Le couple a ainsi jeté son dévolu sur Héry et n'a depuis lors jamais quitté la commune.

« Je ne connaissais Héry que par le Styliss », indique-t-il aujourd'hui. « Une boîte de nuit où j'ai passé un certain nombre de soirées pendant ma jeunesse ».

Très vite, Thomas Huot intègre le milieu associatif. Membre du bureau du centre de loisirs, il adhère également au club de badminton dont il est le président-joueur depuis 2020.

En 2020, Patrick Rousselle le contacte pour qu'il intègre le conseil municipal. Le maire d'Héry recherchait alors des bénévoles impliqués dans le milieu associatif.

« Pendant six ans, j'ai découvert le fonctionnement d'une mairie, ce qui m'a vivement intéressé », raconte Thomas Huot. J'ai appris comment on établissait un budget et quels étaient les éléments à connaître pour gérer au mieux une commune. Il régnait une très bonne ambiance à la mairie où la gestion était très saine ».

En 2026, Patrick Rousselle décide de passer la main. « L'équipe municipale m'a demandé si j'acceptais de devenir maire », indique Thomas Huot. « J'ai accepté, en précisant que le travail devrait être partagé par toute l'équipe ».

municipale. Patrick Rousselle a accepté d'occuper le poste de premier adjoint, ce qui facilite grandement les choses. Sa longue expérience de la gestion communale est évidemment très précieuse ».

Désormais, le nouveau maire arrive en sa mairie tous les matins vers 7h30 où il travaille sur les dossiers avec la secrétaire de mairie pendant trois-quarts d'heure à une heure. Il y signe les documents et donne les consignes.

« Mon rôle consiste surtout à coordonner et à animer. J'ai aussi bien sûr une fonction de représentation de la commune. Je siège également à la communauté de communes ».

« Depuis six mois, poursuit-il, tout se passe au mieux. L'équipe municipale, qui travaille beaucoup, est très motivée. Nous avons constitué de nombreuses commissions, où chacun s'implique énormément ».

Notons pour conclure que Thomas Huot a pulvérisé le nombre de mariages célébrés en six mois. Depuis son élection, une dizaine de couples se sont dit « oui » à la mairie d'Héry !

Hubert BESSON, conseiller municipal et journaliste retraité

NATURE & ENVIRONNEMENT

SÉCHERESSE : UNE COMMUNE ET SES AGRICULTEURS FACE À UN ÉPISODE PRÉOCCUPANT

Après plusieurs semaines de fortes chaleurs et de déficit en eau, la sécheresse laisse des traces sur notre territoire. Face à cette situation, la commune d'Héry a préparé un dossier de demande de reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle, qu'elle déposera fin septembre.

La sécheresse ne se mesure pas uniquement à l'état des cours d'eau ou des réserves. Elle se manifeste aussi dans nos jardins, nos champs et nos prairies, nos terrains et nos habitations avec des sols particulièrement secs et des végétaux qui souffrent du manque d'eau.

Pour les agriculteurs, les conséquences sont particulièrement importantes. Les cultures sont directement exposées aux fortes températures et au manque de précipitations, tandis que les élevages doivent faire face à une diminution des ressources disponibles dans les prairies.

Afin de mieux comprendre, nous donnons la parole aux agriculteurs locaux.

Alexandra et Bertrand POTHERAT – Exploitation Du Pré en Bouch' – Située aux Baudières :

- Quelles sont les principales conséquences de la sécheresse sur votre exploitation ?

- Alexandra Potherat : « En grandes cultures (les cultures de printemps), nous avons des rendements en baisse, voire même nuls. Nous avons également été dans l'impossibilité d'implanter le sorgho fourrager (plantes d'Afrique de l'Est, cultivées comme plantes fourragères pour l'alimentation animale). La sécheresse a touché plusieurs autres productions, notamment l'orge de printemps, le tournesol, la vesce et la luzerne porte-graine. »

- Quelles sont les conséquences pour votre élevage ?

- Alexandra Potherat : « Nous avons été obligés d'apporter aux animaux de la nourriture dans les prés dès la fin mai. Cette situation entraîne une consommation beaucoup plus précoce des réserves. Le stock de fourrage prévu pour l'hiver est déjà fortement entamé, ce qui peut rendre les prochains mois plus difficiles à gérer pour l'exploitation. »

- La Question de l'eau est-elle également devenue problématique ?
- Alexandra Potherat : « Certaines sources se sont asséchées, ce qui nous oblige à transporter de l'eau dans certains prés. Au-delà des cultures, c'est donc l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation qui est affecté par le manque d'eau ».

Jean-Philippe CHARBONNIER et Vincent CHARBONNIER – Exploitation du GAEC Charbonnier – Située à Héry :

- Quel est l'impact de la sécheresse sur vos productions cette année ?
- Jean-Philippe Charbonnier : « Les productions céréalières enregistrent une baisse d'environ 30 %. Les cultures de printemps sont encore plus touchées, avec une baisse estimée à 50 % pour le tournesol. La vigne de Chablis est loin d'être épargnée avec une perte estimée à 60 %. Ces chiffres montrent combien les conditions météorologiques de cette année peuvent entraîner des conséquences importantes selon les productions ».
- Comment envisagez-vous les prochaines années si ces épisodes de fortes températures se répètent ?
- Jean-Philippe Charbonnier : « Pour les années futures, si nous avons toujours ces pics de températures, nous aurons du mal à nous adapter avec nos cultures végétales. Jouer sur le levier de la génétique pour s'adapter à d'autres variétés risque de prendre trop de temps. Au-delà de pertes de cette année, c'est l'avenir qui préoccupe l'agriculteur ».

Nous remercions chaleureusement Alexandra Potherat et Jean-Philippe Charbonnier pour leurs témoignages et le temps qu'ils y ont consacré.

Des sols qui souffrent du manque d'eau :

Les conséquences de la sécheresse ne s'arrêtent pas aux exploitations agricoles. Dans les jardins, les sols deviennent secs et durs. Pelouse, haies et arbres sont dans un état de stress hydrique, tandis que certaines terres présentent des fissures. La teneur en eau des sols est modifiée sur une certaine profondeur, lorsque ces derniers sont argileux, et peuvent se rétracter puis gonfler lors de leur réhydratation. Ces mouvements entraînent des tassements différentiels sous les constructions et dans certains cas, font apparaître des fissures et désordres sur les bâtiments. On constate également des décollements entre les terrasses, les garages ou les perrons.

Il convient de rappeler que toute fissure sur un bâtiment n'est pas liée forcément à la sécheresse, seul son examen par un expert pour déterminer l'origine.

ENFANCE ET JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS « LES PETITS HÉRISSENS »

Le centre de loisirs « Les Petits Hérissons » a été créé en 1992. C'est une association de loi 1901 gérée par un conseil d'administration composé de parents adhérents à la structure, de bénévoles et de membres du conseil municipal.



Leur but est de définir les stratégies et les valeurs éducatives qu'ils souhaitent pour les enfants :

- faire du centre de loisirs un lieu de détente et de loisirs,
- faire du centre de loisirs un lieu d'épanouissement, d'apprentissage de la vie en collectivité, et d'ouverture sur le monde extérieur,
- permettre l'éveil des compétences et de nouveaux savoirs en complémentarité de l'école et de la famille.

Le centre de loisirs accueille des enfants âgés de 3 à 13 ans, qui sont pour la plupart scolarisés aux écoles maternelles et primaires d'Héry.

La capacité d'accueil va jusqu'à 62 enfants, à ce jour 141 enfants sont inscrits au total.

L'équipe d'animation permanente, composée d'une directrice, d'une directrice adjointe et de 5 animateurs, est chargée de l'accueil des enfants sur le temps périscolaire (avant-après l'école) et extrascolaire (vacances).

Guidés par un projet pédagogique, les animateurs mettent en place des activités éducatives à dominante créative, culturelle, sportive, scientifique dans une démarche principalement ludique.

PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT :





Liste des associations d'Héry

SPORT BIEN-ÊTRE



JUDO CLUB D'HÉRY

Judo, Taïso

Président : Daniel ROYER 06 85 73 22 11



E.S.H. - ÉTOILE SPORTIVE HÉRY

Football

Président : Ludovic GIRARD 07 64 44 08 67



HÉRY SPORT DÉTENTE

Musculation, Yoga, Shakti Danse, Zumba, Trail, Pilates, Méditation

Présidente : Dominique NAUDIN 06 21 62 53 67

Sections :

MUSCULATION - Dominique NAUDIN 06 21 62 53 67

YOGA - Audrey 07 81 89 25 18

SHAKTI DANCE - Daniela PREMTEK 06 52 89 15 71

ZUMBA - Carole 06 26 05 72 03

TRAIL - Helder CAMPILHO 06 74 54 59 02

PILATES - Laurette 06 13 16 86 16

MÉDITATION - Pascale MARTIN 06 98 25 13 85



A.S.H. OMNISPORTS ASSOCIATION SPORTIVE D'HÉRY

Badminton, Tennis de table, Vélo, Danse, Fitness

Président : Yves BORSATO 06 82 67 34 17

Sections :

BADMINTON - Thomas HUOT 06 88 28 84 54

TENNIS DE TABLE - Claudine MUZIOT 06 81 27 08 42

VELO POUR TOUS - J-Claude LAVANCHY 06 47 82 90 51

UP & DOWN - Déborah GUYARD 06 40 07 27 40

Virginie ONGARO 06 35 35 31 52

(Dances latines, Cardio Boxe, Pilates, Renforcement musculaire)



BAMH - PHÉNIX BASKET AUXERRE MONÉTEAU HÉRY

Basket

Président : Romain TERNANT-GALLAGHER

Contact : Delphine LELAY - 06 81 39 73 85

phenixbamh89@gmail.com



SOCIÉTÉ DE TIR D'HÉRY

Tir à la carabine et pistolet à plomb

Président : Philippe MASSÉ 07 49 18 42 24



TITI CLUB HÉRISSOIS

Pétanque

Président : Laurent DAGUENET 06 76 46 25 25
Michel DUBOIS 06 41 52 46 19

ENFANCE JEUNESSE



AMIS DES ECOLES

Association de parents d'élèves

Président : Pierre GONIN 06 88 94 50 09



C.L.S.H. LES PETITS HÉRISONS

*Centre de loisirs sans hébergement
enfants de 3 à 13 ans*

Présidente : Fanny BERTHELOT 06 69 04 77 30

Contact : Centre de Loisirs 03 86 47 96 70

ANIMATION LOCALE



ANIMATIONS D'HÉRY

Présidente : Nicole CHRETIEN MASQUELET 07 68 75 64 89



AMICALE HÉRY – SHILBOTTLE *Échanges avec Shilbottle (Angleterre)*

Présidente : Françoise GINDRE 03 86 47 87 26



SÉNIORS ET LOISIRS

Présidente : Aline GIRIN

Contact : 07 67 84 45 29

AMICALE RETRAITÉS DE Davey Bickford Enaex

Présidente : Ginette SIMON 06 83 86 86 87

LOISIRS ACTIVITÉS CRÉATIVES

AMICALE COUTURE

Présidente : Liliane POTHERAT 03 86 47 82 31

AMPHA ASSOCIATION MINÉRALOGIQUE

Président : Fabrice ROY 06 79 69 08 47

Secrétaire : Monique FRESLON 06 61 17 51 40

SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA VANDOISE DU SEREIN »

Président : Jean KLOS 06 84 39 76 31

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Fabrice RIOLLET 06 45 69 72 25

SOCIÉTÉ MUSICALE & CULTURELLE

Arts plastiques, patrimoine généalogie, dentelle, poterie

Président : Jean-Paul POTHERAT 03 86 47 82 31

Sections :

ATELIER ARTS PLASTIQUES - Jacqueline LAFOND 06 80 74 29 98
(peinture-cartonnage)

HISTOIRE LOCALE GÉNÉALOGIE - Serge LUZY 03 86 47 78 12

DENTELLE AUX FUSEAUX - Françoise VARENNE 03 86 47 71 19

ATELIER POTERIE - Jacqueline LAFOND 06 80 74 29 98

ATELIER BRODERIE - Brigitte WEBER 06 23 36 96 23

SANTÉ SOLIDARITÉ

GRUPE APHASIQUE ICAUNAIS « LES MOTS RETROUVÉS »

Présidente : Marie-Claire JAMET 03 86 47 96 87

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Clément CAUDELI 06 24 78 15 87

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Aide à la vie quotidienne

Présidente : Dominique QUEUDRAY 03 86 47 95 33

ASSOCIATION COUTURE :

Tu hésites encore à te lancer parce que tu n'as jamais touché une machine à coudre.

L'amicale de couture propose de vous aider pour :

- ✓ Des projets simples pour les débutantes,
- ✓ Une couture libre et propositions de projets communs,
- ✓ Apprentissages progressifs des techniques de bas,
- ✓ Suivi et accompagnement dans vos projets personnels.

(Accessoires, vêtements bébé, femme etc)



LUNDI	MERCREDI
14h30 à 18h30	14h30 à 18h30

Pour tout renseignement :



Présidente : Mme Liliane Potherat

03.86.47.82.31 ou 07.83.05.99.95

PROGRAMME ASSOCIATION SPORTIVE D'HÉRY - UP & DOWN :



16 OCTOBRE 2026
RANDO
SEMI-NOCTURNE
8 KM

Inscription sur place à partir de 18h30
Départ 19h00

Départ du stade de foot d'Héry

Informations :

- ✓ Ambiance et convivialité assurées
- ✓ Chiens acceptés mais tenus en laisse
- ✓ Lampe torche OBLIGATOIRE
- ✓ Pot de l'amitié offert à l'arrivée
- ✓ Parcours accessible à toutes et tous

Tarifs :

- ✓ 2 € pour les adhérents
- ✓ 4 € pour les non adhérents
- ✓ Gratuit pour les - 12 ans

Contact :

- ✓ asheryupdown89@gmail.com
- ✓ 06.35.35.31.52 ou 06.40.07.27.40

Organisée par l'Association Sportive d'Héry - Up & Down



ASH BADMINTON

PLUS QU'UN SPORT,
UNE PASSION À PARTAGER !

REJOIGNEZ
NOTRE CLUB
CONVIVIAL ET
DYNAMIQUE !



POUR TOUS LES NIVEAUX

Débutant, loisir ou compétiteur,
chacun progresse à son rythme.



ESPRIT D'ÉQUIPE

Ambiance conviviale,
entraide et bonne humeur
au rendez-vous !



ENTRAÎNEMENTS ADAPTÉS

Organisés par des bénévoles
passionnés.



DÉFIS & PLAISIR

Tournois internes, rencontres
interclubs, et pleins de plaisir
de la saison.



ENTRAÎNEMENTS

Le mercredi à partir de 20h00
à la salle polyvalente d'Héry.



SALLE POLYVALENTE
D'HÉRY



SUIVEZ-NOUS !

Facebook : ASH Badminton



VENEZ TESTER,
VOUS ALLEZ ADORER !

2 séances d'essai gratuites
avec raquettes et volants à disposition.

CONTACT

M. HUOT

☎ 06 88 24 84 54

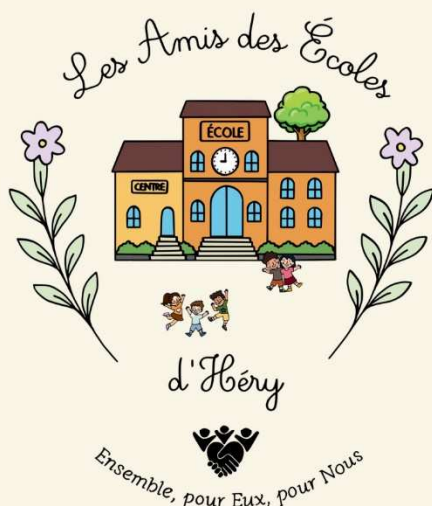
Je peux pas



J'ai Badminton



IL N'Y A PAS D'ENCADREMENT, SEULS LES ADULTES SONT AUTORISÉS.



organise sa 12ème

BOURSE AUX JOUETS

& vêtements



à **HERY**

Le Dimanche 18 octobre 2026

De 9h à 17h à la salle polyvalente



Infos pratiques :

TABLE (le mètre) : 2,50€

PORTANT (non fourni) : 2€

Pour réserver :

✓ Adressez un mail aux Amis des Écoles à l'adresse suivante : amisecoleshery@gmail.com en précisant NOM, Prénom, numéro de téléphone et métrage souhaité, jusqu'au 11 octobre au plus tard.

Les Amis des Écoles vous recontateront au plus tard le 14 octobre.

Pour participer au montage/démontage & autre :

✓ Adressez un mail aux Amis des Écoles à l'adresse suivante : amisecoleshery@gmail.com en précisant NOM, Prénom et numéro de téléphone jusqu'au 11 octobre au plus tard.

Les Amis des Écoles vous recontateront au plus tard le 14 octobre.

Merci,
Les Amis des Écoles d'Héry



Pour toute question : amisecoleshery@gmail.com

REPRISE

DES ACTIVITÉS SPORTIVES

HÉRY **SPORT** ET **DÉTENTE**




RENFORCEMENT MUSCULAIRE

REPRISE LE 31 AOÛT

HORAIRES

- 18h – 20h
- 17h30 – 20h
- 10h – 12h

le lundi, mardi, jeudi, vendredi
le mercredi
le samedi

 CONTACT DOMINIQUE 06 21 62 53 67



TRAIL

PAS D'INTERRUPTION

Mardi, jeudi, dimanche
tous les 15 jours

 CONTACT HELDER 06 74 54 59 02




YOGA

REPRISE LE LUNDI 7 SEPTEMBRE
AU DOJO

HORAIRE

- 18h

 CONTACT AUDREY 07 81 89 25 18




ZUMBA

REPRISE LE MARDI 8 SEPTEMBRE
SALLE DE TENNIS DE TABLE

- 17h15 enfants
- 18h30 adolescent et adulte

 CONTACT CAROLE 06 26 05 72 03




PILATES

REPRISE LE LUNDI 7 SEPTEMBRE
AU DOJO

3 COURS :

- 9h45
- 11h
- 12h15

 CONTACT LAURETTE 06 13 16 86 16




MÉDITATION

REPRISE LE LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE
AU DOJO À 18H

 CONTACT PASCALE 06 98 25 13 85




SHAKTI DANSE

REPRISE LE MARDI À 10H
AU DOJO

 CONTACT DANIELA 06 52 89 15 71



L'ÉQUIPE HÉRY SPORT ET DÉTENTE





E.S. Héry



Le début de saison a été particulièrement riche pour l'Étoile Sportive d'Héry. Entre le parcours de nos Seniors en Coupe de France et les belles performances de nos équipes de jeunes, le club continue de porter haut les couleurs de notre commune.

Équipes Seniors : un parcours remarquable en Coupe de France



Nos Seniors ont marqué le début de saison par un très beau parcours en Coupe de France :

2ème tour à domicile : devant un public venu en nombre, nos joueurs se sont imposés **2-1** face à Cerisiers (équipe évoluant une division au-dessus).

3ème tour : le parcours s'est malheureusement arrêté face à Monéteau (défaite **0-2**) sur les installations du Stade Auxerrois, au terme d'un match engagé.

En championnat, malgré une défaite frustrante à l'extérieur lors de la première journée face au SC Sénonais (**2-1**), le groupe reste mobilisé, solidaire et déterminé pour la suite de la saison.

Équipes jeunes : apprentissage, victoires et beaux souvenirs



U10 / U11 : excellente prestation en match amical face à Appoigny avec une large victoire 9-2, illustrant un très bon esprit collectif et de belles phases de jeu.

Victoire éclatante 14-1 lors du match amical au Mont-Saint-Sulpice, confirmant les bons débuts de la catégorie.

U13 A : Après un match d'ouverture disputé malgré la défaite (4-3 contre Champs-sur-Yonne), l'équipe a brillamment réagi en s'imposant 4-0 face à Saint-Florentin.

U13 B : Une équipe en reconstruction qui montre beaucoup de courage et d'abnégation, malgré deux revers instructifs (défaite 6-2 contre Appoigny C et 4-2 contre le Stade Auxerrois).



U15 : début de championnat accrocheur avec une défaite serrée 3-2 suivie d'un match plus difficile contre une belle équipe de l'AJ Auxerre (6-0), permettant d'accumuler de l'expérience tactique.

Un moment inoubliable à l'Abbé-Deschamps !



Huit de nos joueurs U 13 ont eu le privilège exceptionnel de fouler la pelouse mythique du stade de l'Abbé-Deschamps à la mi-temps de la rencontre de Ligue 1 entre l'AJ Auxerre et l'OG Nice, dans le cadre du challenge Décathlon. Un moment magique et des souvenirs gravés à jamais pour nos jeunes hérysois !

OCTOBRE

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Samedi 3 | BAMH-PHÉNIX / MASSY - Nationale 2 Masculins
Salle Serge Mesonès Auxerre - 20h |  |
| Dimanche 4 | BAMH-PHÉNIX 2 / ST APOLLINAIRE- RM3
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot - 13h |  |
| | E.S. HÉRY / APPOIGNY 3 – Championnat D2
Stade André Guillon - 15h |  |
| Vendredi 9 | RÉUNION PUBLIQUE - Organisée par la mairie
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot - 18h30 | |
| Samedi 10 | SOIRÉE PAËLLA – Organisée par l'ASH Section Tennis de table
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot - 19h30 sur inscriptions (06 81 27 08 42) | |
| Vendredi 16 | RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE – Organisée par l'ASH Up and Down
Rendez-vous au Stade André Guillon – 18h30 | |
| Dimanche 18 | BOURSE AUX JOUETS – Organisée par les Amis des écoles
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot – 9h | |
| Dimanche 25 | E.S. HÉRY / PARON 2 – Championnat D2
Stade André Guillon - 14h |  |
| | THÉ DANSANT – Organisée par l'amicale Héry Shilbottle
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot – 15h | |

NOVEMBRE

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Samedi 8 | BAMH PHÉNIX 2 / BREUIL BASKET CLUB
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot – 15h30 |  |
| Mercredi 11 | COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE – Organisée par la mairie
Monuments aux morts - 11h00 | |
| Samedi 14 | BAMH PHÉNIX / GENNEVILIERS BASKET CLUB
Salle Serge Mésonès Auxerre – 20h |  |
| Dimanche 15 | E.S. HÉRY / SENS FRANCO PORTUGAIS 2 – Championnat D2
Stade André Guillon - 14h30 |  |
| Dimanche 29 | E.S. HÉRY / MALAY LE GRAND – Championnat D2
Stade André Guillon - 14h30 |  |
| | BAMH PHÉNIX 2 / CHENÔVE 2
Salle Polyvalente Jean-Pierre Darlot – 15h30 |  |

Infos pratiques

Mairie



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00

Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Standard : 03.86.47.73.00

Mail : contact@mairie-hery89550.fr

Site : www.mairie-hery89550.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/villedhery>

Agence Postale Communale



LA POSTE

2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00

Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95

Centre Communal d'Action Sociale



Rendez-vous sur appel au
03.86.47.73.00

Mail : social@mairie-hery89550.fr

Boîte aux lettres : 2 rue Charles Rolland

Communauté de Communes Serein-Armance



Parc du Génie – 5 route de Champlandry
89600 ST FLORENTIN

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Administratif

Tél : 03.86.80.50.50

Mail : contact@cc-sereinarmanche.fr

Déchets

Tél : 03.86.43.46.43

Mail : dechets@cc-sereinarmanche.fr

Eau potable et assainissement

Mail : environnement@cc-sereinarmanche.fr

Groupe Scolaire



8 Ruelle des Ouches

03.86.47.79.67

Centre de Loisirs

« Les Petits Hérissons »



15 rue de l'Eglise

Tél-Fax : 03.86.47.96.70

lespetitsherissons.hery@gmail.com

Bibliothèque municipale

Place de l'Eglise

Mardi : 16h30 – 17h30

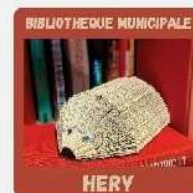
Mercredi : 17h – 18h

Jeudi : 16h30-17h30

Vendredi : 16h30 – 18h30

Mail : bibliotheque@mairie-hery89550.fr

Tél : 03.58.43.80.93



Déchetterie



Seignelay (route D84) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

Brienon (route du Boutoir) Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

St Florentin (29 rue Jean Moulin) Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Ramassage des sacs noirs et jaunes

Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines paires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines impaires.

Nuisances sonores

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :

Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00

Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.

Espace France Services



6 rue Gatelot

89250 SEIGNELAY

03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit. Avant de vous déplacer, nous vous recommandons d'appeler l'accueil de l'Espace France Services.

Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00

Samedi : 9h30/12h00